

10.02.2011 - 08:00 Uhr

FNS: Les essais de dissémination de blé génétiquement modifié sont très coûteux

Bern (ots) -

Frais annexes plus élevés que les dépenses pour la recherche

Pour chaque franc dépensé pour la recherche, 1.26 francs supplémentaires ont dû être investis dans les mesures de protection et de biosécurité, ainsi que dans l'accompagnement et la surveillance par les autorités durant les essais en champ avec du blé génétiquement modifié, menés à Reckenholz et à Pully. Tel est le résultat d'une étude du Programme national de recherche «Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées» (PNR 59).

Le moratoire sur la culture commerciale de plantes génétiquement modifiées a été récemment prolongé jusqu'à fin 2013 et n'inclut pas la recherche. Celle-ci a pour but de rassembler des connaissances sur l'utilité et les risques de telles plantes et de mettre ce savoir à disposition de la politique, comme base de décision. Pour contribuer à cet effort, des essais en champ avec du blé génétiquement modifié ont eu lieu à Reckenholz (ZH) et à Pully (VD), dans le cadre du Programme national de recherche «Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées» (PNR 59). Le but était de déterminer si la résistance de ces plantes contre la maladie fongique nommée oïdium, observée en laboratoire, fait ses preuves en plein champ et également d'observer les effets de ces plantes sur l'environnement.

L'équipe de Thomas Bernauer, à l'EPF de Zurich, a analysé de plus près les dépenses liés à ces essais. Les résultats de ces analyses ont paru récemment dans le journal spécialisé «Transgenic Research» (*).

Frais annexes élevés

Les frais annexes à ceux de la recherche elle-même sont, selon Thomas Bernauer, une mesure de la difficulté de mener des activités de recherche causée par l'opposition aux essais et par la régulation étatique. Ce sont surtout la protection des champs d'essais contre les actes de vandalisme, les mesures de prévention face aux effets du blé génétiquement modifié sur l'environnement (biosécurité), ainsi que l'accompagnement et la surveillance de ces champs par les autorités qui ont amplifié les coûts.

Selon l'étude, ces frais annexes sont nettement plus élevés que les dépenses occasionnées par la recherche elle-même: à chaque franc investi dans la recherche s'ajoutent 78 centimes pour la protection contre le vandalisme, 31 centimes pour la biosécurité et 17 centimes pour l'accompagnement et la surveillance par les autorités.

Aménagement de «protected sites»

Le groupe de recherche ne s'est délibérément pas intéressé à savoir si et dans quelle mesure ces frais annexes sont sensés et justifiables. De telles évaluations normatives doivent être effectuées par le système décisionnel politique suisse, selon Thomas Bernauer. Par contre, l'étude attire l'attention sur certains moyens qui permettraient de réduire ces frais. Du fait qu'ils découlent majoritairement de la protection des champs d'essais contre le vandalisme, il pourrait par exemple être avantageux d'aménager des sites appelés «protected sites» - soit des champs d'essais permanents et bien protégés. Ceux-ci donnent lieu à un investissement initial considérable, mais rendraient par après les essais de dissémination bien plus avantageux.

«A l'avenir, sans réduction des frais, de tels essais ne pourront probablement plus être effectués en Suisse», affirme Thomas Bernauer. En ce moment, selon lui, une vaste gamme de plantes à caractéristiques variées sont en développement. Pour cette raison, il serait important que le monde politique réfléchisse bien aux répercussions qu'il y aurait à renoncer à tester ces nouvelles plantes en Suisse.

(*) Government regulation and public opposition create high additional costs for field trials with GM crops in Switzerland
Transgenic Research, doi: 10.1007/s.11248-011-9486-x
(disponible sous forme de PDF auprès du FNS; e-mail: pri@snf.ch)

Programme national de recherche «Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées» (PNR 59)
Dans le cadre du PNR 59, des chercheurs étudient en 29 projets de recherche l'utilité et les risques de plantes génétiquement modifiées quant aux conditions écologiques, sociales, économiques, juridiques et politiques en Suisse. Les projets ont débuté dans la deuxième moitié de 2007 et se termineront au plus tard fin 2011. La synthèse finale du programme sera disponible au cours de la deuxième moitié de 2012.

www.pnr59.ch

Le texte de ce communiqué de presse est disponible sur le site Internet du Fonds national suisse:
www.fns.ch > Médias > Communiqués de presse

Contact:

Prof. Thomas Bernauer
Zentrum für Vergleichende und Internationale Studien et
Institut für Umweltentscheidungen
EPF Zurich
Haldeneggsteig 4
8092 Zurich
Tél.: ++41 (0)79 770 49 16
e-mail: thbe0520@ethz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100618814> abgerufen werden.